

## Appel à candidature

### Élection d'un nouveau membre du bureau du Corevih Guadeloupe Saint Martin St Barthélémy en remplacement de Mme Pompilius démissionnaire

Madame, Monsieur,

Le comité du COREVIH Guadeloupe St Martin st Barthélémy élu pour 4 ans par arrêté préfectoral doit renouveler, un membre de son bureau, en remplacement de Mme Pompilius démissionnaire.

A l'appui de votre candidature, nous vous remercions de bien vouloir fournir une **lettre de motivation accompagnée d'un CV, avant le 9 décembre 2013, date de clôture pour le dépôt des candidatures.**

Pour être élu, **votre présence est obligatoire le jour de l'élection qui se tiendra lors du Comité du jeudi 12 décembre 2013.**

#### Vos coordonnées

Mr  Mme  Mlle

Nom.....Prénom.....

Qualité .....

Adresse professionnelle ou associative :

Nom .....

Adresse .....

Code postal .....Ville .....





**Membre du COREVIH Guadeloupe St Martin St Barthélémy**

Indiquez la structure de rattachement pour laquelle vous êtes nommé :

.....  
Votre qualité de membre Titulaire   
1<sup>er</sup> suppléant   
2<sup>nd</sup> suppléant

Collège :

- Collège 1 : représentants des établissements de santé
- Collège 2 : représentants des professionnels de santé et de l'action sociale
- Collège 3 : représentants des malades et des usagers du système de santé
- Collège 4 : personnes qualifiées

.....  
.....

*Merci d'inscrire ci-dessous vos éventuels commentaires, observations, questions :*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Textes de référence :

- ♦ Décret n° 2005-1421 du 15 novembre 2005 relatif à la coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine.
- ♦ Arrêté du 4 octobre 2006 relatif aux modalités de composition des comités de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine.

Merci de retourner ce formulaire pour le 09 décembre 2013 au secrétariat du COREVIH par :  
 Fax : 0590 89 15 93  
 ou  
 E-mail : [secretariat.corevih@chu-guadeloupe.fr](mailto:secretariat.corevih@chu-guadeloupe.fr)  
 ou  
 Courrier : COREVIH Guadeloupe St Martin St Barth.  
 Bâtiment B 2ème étage  
 Ricou  
 97159 Pointe à Pitre Cédex

Cordialement.

Dr Marie-Thérèse GOERGER SOW  
 Présidente du COREVIH  
 Guadeloupe Saint Martin Saint Barth.

Roland TOUSSAINT,  
 Vice Président